

STAGE D'IMMERSION EN ÉCOLE D'ART

avec Thomas Lannette et Mickaël Vivier

Les samedis, du 22 JAN au 19 FÉV 2022

14h - 18h

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 20 janvier 2022



Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des activités administratives et pédagogiques de l'école (statistiques, gestion des ateliers, des listes d'appel, communication ponctuelle, etc.), mais également dans le cadre d'événements imprévus touchant à la sécurité des utilisateurs de l'école (alerte météo, etc.).

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont exclusivement destinées à l'administration de l'école sur 5 ans.

En application de la loi du 6 janvier 1978 - article 32 - Loi 78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser par mail à Mme Marie-Dominique Parison, chargée du secrétariat des ateliers de pratiques amateurs

En cas de dédit, aucune annulation n'est admise. La totalité des droits est due.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « ESAPB Bayonne ».

Partie réservée à l'administration

CCP

Chèque

Numéraire

Reçu n°

NOM	PRÉNOM
<input type="text"/>	<input type="text"/>

DATE DE NAISSANCE	ÂGE	LIEU DE NAISSANCE
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ADRESSE POSTALE
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	TEL. TRAVAIL
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ADRESSE MAIL (INDISPENSABLE)
<input type="text"/>

Si vous ne souhaitez pas recevoir la newsletter de l'école, merci de cocher la case.

Signature

<input type="text"/>



STAGE D'IMMERSION EN ÉCOLE D'ART

avec **Thomas Lannette et Mickaël Vivier**

Les samedis, du 22 JAN au 19 FÉV 2022
14h – 18h

ACTUALITÉS SANITAIRES

Dans le contexte sanitaire actuel, il sera demandé à tous les élèves d'observer les directives gouvernementales appliquées à l'établissement au moment de l'atelier (présentation d'un pass sanitaire valide, port du masque, etc.).

Les ateliers se dérouleront dans le strict respect des gestes barrières.

Au regard des fluctuations de la situation sanitaire pouvant engendrer une annulation des stages jusqu'à la dernière minute, l'ESAPB s'engage pour tout règlement par chèque, à n'encaisser le montant de l'inscription qu'au lancement du stage.

CALENDRIER

5 séances de 4 heures :

- samedi 22 janvier, 14h-18h
- samedi 29 janvier, 14h-18h
- samedi 5 février, 14h-18h
- samedi 12 février, 14h-18h
- samedi 19 février, 14h-18h

MODALITÉS DE PAIEMENT

Règlement accepté :

- par chèque à l'ordre de « ESAPB Bayonne » ;
- par carte bancaire à l'accueil de l'école ;
- en espèces dans la limite de 300€.

L'enregistrement du dossier implique le règlement du stage choisi. En cas de désistement ou d'abandon, il ne peut être procédé à aucun remboursement.

De même, aucun remboursement pour convenance personnelle ne pourra être accepté.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

COMPOSITION DU DOSSIER

- le formulaire d'inscription ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- le montant des droits d'inscription, par chèque, espèces ou carte bancaire.

DÉPOT DU DOSSIER ET RÈGLEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION AUPRÈS DU SECRÉTARIAT :

École supérieure d'art Pays Basque
Cité des Arts
3 av. Jean Darrigrand
64100 Bayonne

Ouverture du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : JEUDI 20 JANVIER 2022

CONTACT

Pour toute demande d'informations complémentaires :

- par téléphone au 05 59 59 48 41 ;
- par mail à l'adresse amateurs@esa-paysbasque.fr

